

Attestation sur l'honneur de la mise à jour des publications dans Di-fusion

En sa séance du 21 mai 2007, le Conseil d'Administration de l'ULB a défini sa politique de publication. En accord avec celle-ci, il est obligatoire pour chaque chercheur d'encoder la liste complète de ses publications dans Di-fusion afin de constituer la bibliographie académique.

Je soussigné(e), Dr / Pr _____

déclare sur l'honneur, avoir un compte Di-fusion actif et à jour.

Date et signature

Di-fusion est accessible aux personnes ayant un matricule ULB et aux employés d'Erasme qui ont activé leur NetID.

Pour tout renseignement concernant Di-fusion et pour l'activation du NetID, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Di-fusion www.difusion.ulb.ac.be